

o.146.0 - QJ/es

Le 4 mars 1976

a/a

Note à Monsieur l'Ambassadeur F. de ZieglerMessage sur l'Agence
Spatiale Européenne

~~NR~~
 p. son information
 le 4/iii

A l'occasion d'un entretien que j'ai eu le 2 mars avec M. le conseiller national Richter, président de la Commission consultative fédérale pour les affaires spatiales, celui-ci m'a informé que notre message sur l'approbation de la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne serait examiné par la Commission des affaires étrangères du Conseil national et non par la Commission de la science et de la recherche de ce Conseil, comme il avait été proposé à l'origine. C'est grâce à M. Richter que ce changement a eu lieu; il considère que si notre message est examiné par la Commission des affaires étrangères il a beaucoup plus de chances de passer sans difficultés avec même un rapport écrit au Conseil national, ce qui permettrait d'éviter un véritable débat dans cette Chambre du parlement. En fait, cette décision paraît logique, puisqu'il s'agit du passage d'une organisation internationale à une autre qui la remplace et qu'il y est moins question de problèmes techniques ou scientifiques.

J.O. Quinche
 (Quinche)

Copie à: - Mme le Ministre Pometta
 - M. Creola, Ambassuisse, Paris